gouvernement républicain salut public présidé par De Gaulle dans cadres constitution et victoire sur les forces totalitaires staliniennes complices FLN.

« Vous assurons entière fidélité syndicalisme libre. Vous mettons en garde contre toutes informations tendancieuses destinées faire jeu communistes. « Signé Pierlovisi secrétaire général, Glize et Molina, secrétaires généraux adjoints ».

In la « Depêche quotidienne d'Alger » du 19 mai 1958 D'ailleurs durant toute cette période un rôle tout à fait spécial a été dévolu à la très indépendante et très socialiste centrale FO et en particulier à son secrétaire Bothereau secondé par Lafond. En particulier, comme la SFIO, elle refusera d'appeler à la grève et à la manifestation le 28 mai 1958 sous la raison suivante : « Pas question de participer à une manifestation qui serait noyautée par les communistes ». Comme quoi de 1948 à 58 la victoire de FO reste toujours la défaite de la classe ouvrière par anti-communisme viscéral.

Par ailleurs, cette mise en quarantaine qu'il subit de la part de toutes les forces du camp bourgeois n'est en rien contrebalancée par une radicalisation politique de sa part susceptible de remobiliser une classe ouvrière qui vient de subir une lourde défaite. Sa position face au bonaparte est de « défendre la République ». Son attitude face à la Révolution algérienne est toujours aussi ambigüe : il persiste à opposer une « véritable Union Française » à la « Communauté » gaulliste. Enfin la politique d'ouverture à l'Est du pouvoir lui lie les mains dans le cadre des intérêts bien compris de la bureaucratie internationale : R. Schmittlein, président du groupe parlementaire UNR est un des présidents de l'association France-URSS; en mars 1960 Kroutchev accomplit une visite officielle en France. C'est donc, du côté de la classe ouvrière, dans un climat relativement serein, au moins jusqu'en 1963, que le général va pouvoir s'atteler à la tâche qui a motivé son rappel : gérer la refonte totale de l'Etat, assurer « en douceur » le passage d'un régime de démocratie parlementaire à l'Etat fort indispensable aux projets de la fraction dominante de la bourgeoisie.

Mais il lui faut simultanément et au plus tôt se débarasser de l'épine algérienne dans le sens des intérêts de l'impérialisme français. Or cela signifie abandonner un système colonial classique aujourd'hui dépassé, pour promouvoir un système néo-colonial qui, sous la fiction d'une indépendance formelle, permet aux intérêts de la bourgeoisie française de prospérer dans une quiétude retrouvée. Il lui faut donc se retourner contre la partie de ceux qui l'ont porté au pouvoir au nom de l'« Algérie française » sans avoir compris le simple rôle de catalyseur qu'avait ce thème dans la politique du capital dont De Gaulle s'est fait le cham-

pion.

Mais pour le Bonaparte, il s'agit moins de détruire, d'éliminer ces obstinés, que de les anihiler afin que leur action ne remette pas en cause la mise en application de son projet politique. C'est que ces nervis, une fois assagis peuvent toujours resservir si le besoin s'en fait sentir.

¹⁵ juin 1968, grâce et retour des OAS Bidault, Soustelle, Broizat, Lacheroy, Salan, Argoud. 22 ou 23 juillet : la loi d'amnistie, en bénéficient 176 person-